

Deux études sorties cet été affirment que chaque euro investi dans la capitale européenne de la culture a rapporté entre 5 et 6 euros.

L'élus MR Georges-Louis Bouchez et le professeur Victor Ginsburgh contestent vivement ces chiffres et critiquent la méthodologie employée.

Bouchez exige la tenue d'un large débat public.

Sérieux doutes sur la rentabilité de Mons 2015

“On a rendu la mariée plus belle qu'elle ne l'était”

Mons 2015, miroir aux alouettes? Il n'est pas question ici du succès culturel de Mons en tant que capitale européenne de la culture, mais de son bilan économique. Celui-ci est mis en doute par le chef de file du MR montois, Georges-Louis Bouchez (également agitateur d'idées officiel de son parti), et par le professeur émérite de l'ULB Victor Ginsburgh, spécialiste de l'économie des arts et de la culture.

En amont de l'événement, la Fondation Mons 2015, chargée d'organiser l'opération, et le bourgmestre Elio Di Rupo (PS) avaient avancé que chaque euro public investi dans Mons 2015 en rapporterait six à l'économie. Ce joli ratio de “un pour six”, disait-on alors, s'inspirait d'une formule prêtée à la maire de Lille, Martine Aubry, lorsque sa ville fut capitale de la culture en 2004.

Première et rapide mise en cause

Mais dès février 2015, dans une opinion publiée dans “La Libre”, Victor Ginsburgh écrivait que “ce chiffre (six pour un) est contestable”. “Une bonne partie des visiteurs sera constituée de Montois, de Wallons, de Bruxellois et de Flamands, pointait le professeur. Les dépenses que ces visiteurs font auraient probablement été faites de toute manière en Belgique. Donc ce qui est gagné par Mons est perdu pour les autres régions.” Ce à quoi on assiste, dit-il aujourd'hui, c'est à “un déplacement de dépenses” à l'intérieur du pays au profit de Mons. Dans son opinion, l'an dernier, il concluait: l'effet “multiplicateur culturel” n'existe pas.

Plus tard, le professeur de l'UMons Alain Finet, à qui sera confiée une étude sur les retombées économiques de Mons 2015, révélera une anecdote étonnante sur ce ratio de “un pour six”. “Martine Aubry n'a jamais voulu parler de retombées économiques”, raconte-t-il, mais plutôt de notoriété. “Elle a dit que le titre de capitale culturelle avait fait gagner six ans à sa ville en termes d'image

de marque et de communication. De fil en aiguille, ces propos ont été déformés...”

Doutes sur la méthodologie

Exposition Van Gogh, musée du Doudou, Jardins suspendus, fêtes d'ouverture et de clôture, etc. Le public répond présent tout au long de l'année 2015. Et au mois de juin 2016, deux études sortent et donnent des résultats comparables, très proches du ratio “un pour six”. La première, commanditée par la ville de Mons, est celle d'Alain Finet. La seconde, financée par la fondation Mons 2015, est réalisée par le bureau KEA.

Leur point de départ est identique: le financement public de la Fondation Mons 2015 – 61,6 millions d'euros sur un budget total de 70,5 millions. Alain Finet calcule que ces 61 millions ont eu un “effet d'entraînement” oscillant entre 5,6 et 6,3 euros pour chaque euro investi au départ. Selon KEA, l'“effet de levier” – pour l'économie belge – est de 5,5 euros.

Bingo? Georges-Louis Bouchez, ex-échevin montois et ex-député MR (mais toujours conseiller communal), ne le pense pas et dénonce les méthodologies employées. A côté des habituelles recettes du secteur Horeca ou de la billetterie, note-t-il, les deux études ont également intégré, dans les retombées économiques, des subsides publics, tels que les fonds européens FEDER. “C'est un peu comme si l'organisateur de la Coupe du monde de foot considérait que les investissements publics dans les stades ou le métro étaient des retombées économiques... Ce qui a été fait pour Mons 2015, c'est de la malhonnêteté économique.” Selon l'homme politique libéral, “ce n'est que lorsque de l'argent public génère de l'argent privé que l'on peut parler de création d'activité et de croissance économique”.

Georges-Louis Bouchez avait inter-

rogé à ce propos Elio Di Rupo lors d'une réunion du conseil communal de Mons, le 14 juin dernier. Mais le bourgmestre l'avait renvoyé vers le professeur Finet.

“J'ai eu une approche très financière, explique ce dernier. J'ai analysé les flux financiers qui sont passés par Mons au départ du budget de la Fondation Mons 2015.” Y compris, donc, des subventions publiques. “Sans le titre de Capitale européenne de la culture obtenu dès 2004, complète Anne-Sophie Charle, secrétaire générale de la Fondation, on n'aurait jamais obtenu autant de subsides. Cela dit, sur le fond, je comprends l'étonnement de Georges-Louis Bouchez. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons préféré parler d'effet de levier (ou effet d'entraînement pour M. Finet, Ndlr) plutôt que d'impacts économiques.”

“Moi, je ne crois pas à ces études, tranche le professeur Ginsburgh. La seule méthode raisonnable pour mesurer l'impact économique d'un événement, c'est l'expérience contrôlée. Elle consiste à comparer deux situations: une avec l'événement, l'autre sans l'événement. Or, cela fait appel à des données économétriques très complexes à obtenir.”

Habiller la mariée

Fabienne Leloup, professeure à l'UCL Mons, a travaillé sur l'impact économique des capitales européennes de la culture. Elle est plus nuancée que son confrère de l'ULB. Selon elle, “les études d'Alain Finet et de KEA portent sur les résultats d'un événement précis. Elles mesurent ce qu'elles cherchent à mesurer... Rien de plus. En tirer comme conclusion que Mons 2015 a entraîné une augmentation de la richesse ou du PIB, ça devient effectivement complexe”. Or, c'est précisément ce que reproche le patron du MR montois aux organisateurs, à Elio Di Rupo en particulier. “Ils ont créé volontairement l'ambiguïté dans la tête des gens afin de

61,6

MILLIONS D'EUROS

Le financement public de la Fondation Mons 2015, sur un budget total de 70,5 millions.

rendre la mariée plus belle qu'elle ne l'était. Rendez-vous compte: un rendement de un pour six! Si c'était vrai, ça ferait longtemps que le privé s'y serait intéressé."

Toutefois, pour Anne-Sophie Charle, de la fondation Mons 2015, il est "rassurant" que "les deux méthodologies utilisées convergent vers le même résultat". Un gage de crédibilité, selon elle. Victor Ginsburgh a, lui, un tout autre point de vue: "Les deux études ont des résultats proches parce que ce qu'elles avaient prévu un an et demi avant", ironise-t-il. "C'est lié au cahier des charges, ajoute Georges-Louis Bouchez. Ils devaient forcément tomber sur ce résultat."

Attaque contre le bureau KEA

A qui profiterait le crime? "Si les gens disent que des investissements consentis dans le cadre d'un événement culturel vont rapporter de l'argent, c'est parce qu'ils espèrent capter de l'argent pour leur projet. C'est du marketing", répond le professeur émérite de l'ULB. En février 2015, ce dernier écrivait que l'effet multiplicateur des investissements culturels est "une pure invention des consultants" pour faire croire aux organisateurs d'événements qu'ils "vont réaliser une affaire mirobolante". "KEA est une boîte privée qui fait son business sur les études en lien avec les capitales européennes", attaque frontalement l'élu libéral. Sous-entendu: le bureau aurait intérêt à rendre des copies qui plaisent à ses clients.

"Je n'ai aucun commentaire à faire, réagit Philippe Kern, directeur de KEA. Je peux simplement confirmer que nous avons travaillé en toute indépendance."

De son côté, Anne-Sophie Charle reconnaît que "les études auraient été encore plus pertinentes si nous avions pu attendre 2017, voire 2018", notamment parce qu'il aurait été possible d'intégrer les recettes fiscales. "Mais la pression médiatique, populaire et politique pour sortir des résultats – pression que je comprends puisque nous avons annoncé qu'il y aurait des retombées – était trop forte."

Antoine Clevers

Un large débat public

Les doutes de Georges-Louis Bouchez ne se limitent pas aux deux études sur les retombées économiques de Mons 2015 (lire ci-contre). L'élu MR s'interroge aussi sur les chiffres de fréquentation. Selon le bilan officiel, les festivités ont attiré 2,182 millions de visiteurs – légèrement plus que l'objectif des deux millions fixé par l'organisateur, la Fondation Mons 2015 – pour 587 557 billets vendus. Les doutes du libéral concernent les activités gratuites. Il estime que les chiffres ont été gonflés "pour rendre la mariée plus belle", dans la même logique que les études économiques de KEA et du professeur Finet.

"Georges-Louis Bouchez était membre du conseil d'administration de la Fondation Mons 2015 et échevin de la Ville au moment où il a été décidé de lancer les études. S'il avait des doutes, il aurait pu le dire avant qu'on ne dépense de l'argent pour ça", dit Anne-Sophie Charle, secrétaire générale de la Fondation. Elle précise tout de même que les chiffres de fréquentation aux événements gratuits ont été calculés sur base des données de la police et du trafic GSM.

Au conseil communal et au Parlement

Le libéral réclame à présent un large débat public. "Les capitales européennes de la culture ont notamment pour objectif de participer au développement économique de la région. Je trouve qu'on doit pouvoir investir dans la culture pour la culture. Mais si on parle de développement économique, alors on doit connaître le rendement réel des investissements consentis dans Mons 2015. Il faut savoir si ça a rapporté de l'argent; et que l'on sorte de cette logique socialiste consistant avant tout à capter des subside publics pour sa ville."

Georges-Louis Bouchez se pose aussi des questions sur la pérennité des lieux culturels montois dans l'après-Mons 2015. Il portera le débat au conseil communal, le 11 octobre. Olivier Destrebecq (MR) en fera de même le 13 octobre au Parlement de la Communauté française où il interrogera la ministre de la Culture, Alda Greoli (CDH).

A. C.

Le 24 janvier 2015,
Elio Di Rupo lançait officiellement
"Mons, capitale européenne de la culture".
Certaines voix grinçantes jugent aujourd'hui
les retombées économiques surévaluées.